

## Floriane Trientz

---

**De:** Roger Ferrand <roger.ferrand@hotmail.fr>  
**Envoyé:** samedi 17 juillet 2021 19:40  
**À:** declaration.de.projetvierzon@cc-vierzon.fr  
**Objet:** Monsieur le commissaire enquêteur.

Bonjour.

La question du réchauffement climatique et ses conséquences est prise très au sérieux à travers le monde et la quasi-totalité des chefs d'état et responsables politiques. Les dernières catastrophes en Allemagne avec les pluies torrentielles, les inondations soudaines qui ont fait 133 morts, celles de Belgique ainsi qu'en France, les températures excessives au Canada, les incendies en Australie..., sont maintenant attribuées à ce phénomène. Des mesures sont prises à tous les niveaux ONU, G7, G20..., pour enrayer cette évolution. En France, les sages du Conseil d'état le 1er juillet 2021 viennent d'ordonner au gouvernement de prendre des mesures à la hauteur des décisions internationales. Ils ordonnent au 1er ministre de prendre toutes les mesures utiles pour infléchir la courbe des émissions de gaz à effet de serre dans un délai de 9 mois pour atteindre les objectifs des accords de Paris (01/07/2021) visant à réduire de 40% les émissions de CO2.

Le 28 juin dernier F. Bonneau notre Président de région au lendemain de sa réélection nous informait sur FR3 Centre Val de Loire qu'il entendait entre autres sur cette question, réduire fortement d'ici 2035 la consommation actuelle de terres agricoles et naturelles pour de nouvelles constructions en utilisant plus efficacement les friches. L'objectif étant de consommer moins d'espaces. Qu'en est-il de cette démarche avec ce projet de plateforme logistique dont la quasi-totalité des terres sont utilisés actuellement par les chevaux du centre équestre ?

Le projet de plateforme logistique va utiliser 170000 m2 de prairie qui vont être pour l'essentiel goudronnés et couverts par un hangar en tôle de 88000 m2. L'impact environnemental a-t-il été étudié à la lumière des urgences présentes ?

Les 118 quais de chargement de la plateforme vont avoir pour effet d'augmenter lourdement le trafic routier des poids lourds et VU dans et hors de vierzon au grand désespoir des riverains, avec les émissions fortes de CO2 liées à ce type de transport. L'impact environnemental a-t-il été étudié à la lumière des urgences présentes ?

Une question lourde se trouve donc posée, ce projet va-t-il oui ou non participer au processus de réchauffement climatique ?

Je vous demande donc de bien vouloir répondre à cette interrogation.

Vous en remerciant.

Cordialement.